

LES INCIVILITES A L'ECOLE : PERCEPTION ET SOLUTIONS EN EUROPE

INTRODUCTION :

Avant de vous parler et de débattre sur l'intolérance et l'échec scolaire, observons comment se manifeste l'intolérance à l'école. L'intolérance se définit comme un irrespect des règles. Or aujourd'hui, cet irrespect se retrouve dans les comportements incivils, ce qu'on appelle plus largement la " violence scolaire ". Nous souhaiterions donc aborder l'intolérance sous l'angle de ces incivilités qui sont cause de violence et surtout de nuisance scolaire. Ainsi envisageons les incivilités comme une cause de cet échec scolaire. Pédagogiquement, il n'existe aucun lien mais psychologiquement, les incivilités créent un climat d'insécurité et, indirectement, d'échec et d'isolement, non seulement pour les enseignants mais aussi pour les élèves.

Pourquoi craindre les incivilités aujourd'hui ? Parce qu'elles sont cause des violences scolaires, c'est peut-être une première réponse. Parler d'incivilités, c'est évoquer divers comportements antisociaux : insultes, bousculades, " bruits et odeurs " La liste n'est pas exhaustive et inquiète les pouvoirs publics. Le phénomène surprend d'autant plus qu'il semblerait y avoir une tendance générale vers une pacification des mœurs. Ce n'est, en effet que récemment qu'on a pu observer les incivilités.

L'emploi actuel de ce terme est hérité d'expressions anglo-saxonnes " disorders " et " incivilities ". Le premier à avoir repéré l'importance de ces caractéristiques de la vie urbaine moderne est probablement le sociologue américain Erving Goffman. Plus récemment, ce sont les criminologues et policiers américains qui

ont mis l'accent sur les incivilités en insistant sur leur caractère agressif. Pour la France, ce sont les travaux d'un politologue grenoblois, Sébastien Roché, qui ont largement contribué au succès du terme. L'incivilité est une formule large désignant toutes les atteintes à l'ordre public ordinaire et non seulement celles portant atteinte aux pouvoirs publics. Sébastien Roché les définit comme des " *menaces pesant sur les rituels sociaux à l'aide desquels chacun évalue l'innocuité de son rapport à autrui* ". En réalité, ces faits apparemment bénins et non définis juridiquement sont perçus comme les objets désignés de l'insécurité parce que se profilent dans leur sillage les actes de violence et la disparition du respect des structures sociales incarnant l'autorité comme la famille, la police ou la justice.

Ce climat d'insécurité se retrouve également au cœur des établissements scolaires, institutions d'autorité par essence. L'apparition de tels comportements incivils déstabilise grandement la communauté scolaire qui se sent impuissante. Ces simples faits anodins sont vécus par les élèves et le corps enseignant comme une véritable agression. La disproportion qui peut exister entre le fait lui-même et la perception qui en résulte, explique largement pourquoi les incivilités font partie et sont intégrées sous le terme de " violence " à l'école. Que ce soit en France ou en Europe, les violence scolaires sont définies comme des incivilités, du fait notamment de leur caractère insécuritaire et quotidien. Même si statistiquement les incivilités sont ignorées, même si juridiquement aucune définition légale n'existe, elles sont tout de mêmes perçues comme un fait de violence. Cette simple interprétation impose de ne pas les négliger et d'en tenir compte dans des traitements éventuels. Aujourd'hui, en France comme en Europe, la plupart des établissements scolaires connaissent des incivilités, du désordre social mais peu de la violence délictuelle, punie par la loi. Tous les chercheurs s'accordent sur le fait que les actes délictueux sont rares à l'école mais que les incivilités, elles, au contraire créent à elles seules ce malaise mal vécu par la communauté scolaire.

C'est ce climat que nous étudierons à travers la représentation des incivilités et les solutions qui leur sont apportées. Il est important de rappeler qu'en l'absence de définition légale, ce sont des actes non répréhensibles juridiquement. La manière de les gérer et de les endiguer est aujourd'hui le principal défi pour les autorités. Si aucune réponse légale ne peut être donnée, l'angoisse ne fera que s'accroître. Comment y remédier ? Comment éviter qu'elles se propagent au cœur de la communauté éducative ? Certains gouvernements européens ont essayé d'y

répondre. La question qui se pose est de savoir si ces solutions sont réellement efficaces, en l'absence de reconnaissance légale. Nous essaierons d'apporter des réponses à ces réflexions, tout au long de notre développement mais, préalablement, il est nécessaire de savoir comment les incivilités se manifestent dans les écoles européennes et comment elles sont perçues par la communauté scolaire en Europe.

Dans une première partie, nous aborderons les incivilités dans le système scolaire européen et dans une seconde partie les solutions entreprises pour les endiguer.

I. LES INCIVILITES VECUES COMME CAUSE DE LA VIOLENCE A L'ECOLE

En France, comme dans d'autres pays européens, on intègre dans la notion de violence le terme incivilité. En effet, sous la vision inflationniste de la violence, on regroupe aussi bien les agressions physiques, le racket, le vandalisme que les incivilités. Peut-on réellement assimiler ces deux notions, ou ne doit-on pas opérer une distinction ? Question qui est cours d'élaboration. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la recherche sur la violence se scinde en deux pôles :

- le premier est celui qui émeut l'opinion : la violence est synonyme de meurtre, coups et blessures avec ou sans armes, viol ou harcèlement sexuel, racket, vandalisme.
- Le second pôle concerne les incivilités c'est à dire les atteintes quotidiennes au droit de chacun, au respect de sa personne : paroles blessantes, grossièreté, diverses bousculades, interpellation, humiliation, racisme ouvert ou diffus.

Pourtant, nous sommes en droit de nous questionner sur la pertinence d'une telle assimilation alors que les incivilités sont définies comme un manque de civilité, la civilité étant au préalable caractérisée comme " l'observation de convenances, des bonnes manières en marge dans un groupe social ". La réponse se trouve peut-être dans les conséquences directes des incivilités et dans la perception qui en est faite par chacun. Tout le monde s'accorde sur le fait que les incivilités génèrent un réel sentiment d'insécurité comme le ferait un acte de violence. C'est pourquoi, la notion d'incivilités est très

souvent analysée sous le terme plus large de violence voire même assimilée, notamment dans l'univers scolaire. C'est à travers les recherches européennes sur les violences à l'école que nous étudierons les phénomènes d'incivilités et la perception qui en faite.

A. Violence et incivilités ; deux notions assimilées en Europe

La montée de la violence urbaine, connue par tous les pays d'Europe ces dernières années, a fait naître une demande sécuritaire. La sécurité est en effet un besoin vital qui s'inscrit au cœur de la pensée. La violence est aujourd'hui une constante de la vie quotidienne et y compris pour l'école. Les médias comme les publications spécialisées ont imposé l'expression de violence en milieu scolaire, de violence à l'école, même si le terme est inadéquat parfois. La violence est conçue comme un processus construit, délictuel, voire criminel. Or, aujourd'hui, le personnel éducatif ne se sent pas agressé par les actes délictueux mais par une indifférence croissante. En effet si l'agression physique ou la pression psychologique extrême (chantage, racket) sont plus spectaculaires dans les établissements scolaires, ce sont ces derniers qui mobilisent le champ médiatique. Ce sont en effet les incivilités qui agressent l'école sous le jouc d'agressions verbales (injures, outrages, menaces), de bousculades, ... On ne peut donc appréhender la violence scolaire exclusivement en terme de violences physiques ou sous l'angle de délits.

Tous les pays européens sont unanimes pour noter l'augmentation des violences à l'école bien que sous l'angle de la recherche systématique, on peut démontrer que les actes de violence délictueux sont rares. Si on utilise uniquement les médias pour se faire une image de la violence en milieu scolaire, le problème est fortement exagéré. Mais pourquoi parler de violence alors que le délit n'est qu'une " impolitesse ". Toute la question est dans l'interprétation. N'est-il pas exagéré de considérer les incivilités comme violence ? Pour la France et d'autres pays européens, il semblerait que non. Dans de nombreux pays comme la Grande Bretagne, l'Espagne et la Suède, on parle de brutalités, de brimades sous le terme de " bullying " ou " intimidacion ". Ces " bullying " peuvent se rapprocher de nos propres incivilités car elles aussi génèrent l'insécurité dans les établissements

scolaires anglais, suédois ou espagnols. Ce sont les Suédois qui en premier ont défini ce terme en le désignant comme des " actions négatives, répétées sur le temps, incluant les coups, coup de pied, insultes, mots déplaisants et désagréables et taquineries ". Cette définition a été élaborée par Olweus (1984) et exclut délibérément certains actes, par exemple les combats entre deux élèves de force similaire. Pourtant même si cette différence est admise, cela n'a pas empêché les chercheurs suédois d'inclure dans ces " bullying " des actes plus violents en les absorbant sous le terme général de violences scolaires. C'est ainsi qu'on retrouve dans les recherches suédoises une assimilation des " bullying ", traduit comme de simples brimades, à des actes de violence. Ainsi dans les sondages suédois, des attaques physiques dans le but de frapper ou de porter un coup pour blesser sont assimilées aux " bullying ". Cette assimilation flagrante en matière de recherche ne l'est pourtant pas dans les enquêtes de victimation en matière de violence à l'école. Elles font en effet ressortir les incivilités mais révèlent également la faible présence d'actes violents graves. On pourrait donc s'étonner de résumer la violence à l'école aux incivilités. Pourquoi donner autant d'importance aux comportements incivils qui ne sont généralement pas considérés par les statistiques officielles ? Ce sont pourtant eux qui sont à l'origine du sentiment d'inquiétude qui règne depuis peu dans les établissements scolaires. C'est peut-être cette conséquence directe qui expliquerait pourquoi on donne autant de signification aux actes incivils, voire parfois même en les assimilant aux actes délictueux.

La perception est sensiblement différente en France. Officiellement les incivilités n'ont nullement acquis cette position. Elles n'ont pas de définition légale, du moins dans une majorité de pays européens. Leur existence et leur consécration sont essentiellement relevées dans le champ de la recherche, car elle est avant tout une notion sociologique et non juridique. Sur un plan strictement légal, il n'existe aucune assimilation entre les incivilités et les actes violents définis comme tel par la loi. Pour la loi française, il s'agit plus de troubles que de délits. Ainsi, l'incivilité est définie comme une action qui engendre un trouble anormal à la tranquillité civile. Cette absence de définition légale des incivilités tranche singulièrement avec les constats effectués à l'issue de recherches. Les incivilités engendreraient selon les observateurs, un taux d'insécurité aussi fort que l'acte violent lui-même. En effet, au-delà des faits divers dramatiques relatés par la presse, parler de

violence scolaire, c'est réfléchir à l'organisation de la vie quotidienne des élèves, à l'éthique, aux valeurs, à la loi, à la citoyenneté et, par voie de conséquence dénoncer tous les actes qui peuvent troubler la quiétude du système scolaire. Les incivilités en sont un exemple, et légitime de ce fait leur place aux côtés des actes de violence. Le sentiment d'insécurité qu'elles génèrent est aussi déstabilisant qu'un acte de vandalisme commis dans l'établissement scolaire. Elles sont pour la communauté éducative réellement assimilées à des actes de violence et vécues comme une cause de la violence à l'école. Même si pour certains chercheurs comme J.M. Dumay, l'incivisme se restreint à certains élèves inciviques maintenus dans une structure scolaire qui leur est inadaptée, cette explication ne suffit plus. Car aujourd'hui, les comportements déviants qui inquiètent tant la communauté éducative, sont plus importants et ne sont plus l'œuvre seulement d'acteurs en nombre limité.

Actuellement, les élèves se plaignent massivement du manque de respect pour eux-mêmes et pour leurs affaires personnelles. Les enseignants souffrent profondément d'une indifférence croissante des élèves à l'égard de ce qu'ils enseignent et, d'une façon plus générale, des pertes de temps consacrés à faire régner la discipline en classe. Toutes ces marques d'incivilités quotidiennes sont pénibles à vivre pour les personnels d'enseignement et d'encadrement. Sans rechercher les causes d'une telle dégradation, qui sont nombreuses et complexes, chacun est conscient que ces faits font naître un véritable sentiment d'insécurité. Ce phénomène n'est pas propre à la France, tous les autres pays d'Europe sont également touchés par cette tendance. Ce malaise engendré par les incivilités serait une piste pour expliquer pourquoi celles-ci sont perçues comme de véritables agressions et assimilées à des violences. Nombreux sont les travaux qui montrent que les incivilités favorisent le sentiment d'insécurité. Des travaux étrangers récents ont également établi que la prolifération des désordres est une cause nécessaire à la croissance de la délinquance. D'où une inquiétude encore plus présente de voir dans les incivilités les prémices de la délinquance et de considérer ces dernières comme un réel danger.

Intégrée dans le monde scolaire, cette théorie peut conforter celle des chercheurs qui voient dans les comportements incivils une cause de violence. Cet avis n'est-il pas confirmé par le sentiment d'impuissance qui

en découle parfois ? Ne voit-on pas dans les incivilités une cause de violence à l'école parce que justement nous sommes incapables de l'endiguer ? Les réponses à ces questions confirmeraient peut-être pourquoi la tendance actuelle est de considérer les incivilités comme une cause de violence à l'école.

B. LA CONSEQUENCE DIRECTE DES INCIVILITES EN EUROPE : UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE

Les incivilités en soit ne sont pas nouvelles, le chahut a toujours existé mais aujourd'hui des interrogations se posent sur leur intensité et leur perception. Certains chercheurs, comme F. Dubet, nomment ces comportements des " violences a-scolaires ", conséquence de la massification scolaire. Pour lui, ces nouveaux élèves transposent à l'école les conduites de leur " vie normale ". Il s'agit notamment de bagarres entre garçons, de chapardages permanents et d'une certaine difficulté à accepter le contrôle social plus que des conduites proprement dangereuses ou délinquantes. F. Dubet parle dans ce cas de " *comportements a-scolaires, d'agitations permanentes, d'un bruit, d'une fiébrilité qui parasitent sans cesse la situation scolaire et que les enseignants perçoivent souvent comme une agression* ". Cette phrase de F. Dubet résume assez bien l'état actuel de la réaction de la communauté éducative face aux incivilités. A cela nous pouvons ajouter que ce sentiment d'agression perçu par le personnel éducatif renforce leur sentiment d'isolement face à la situation. Nous sommes passés du chahut traditionnel à un chahut anémique difficilement contrôlable. Aujourd'hui, les élèves ignorent la culture scolaire traditionnelle, ils se déplacent bruyamment, s'interpellent dans la classe, parlent fort, se lèvent, se battant comme ils le feraient dans la rue. Selon l'expression de F. Dubet, " l'école accueille ainsi les conduites de " galère " de bien des jeunes de quartiers en difficultés ".

Ces conduites, bien décrites par F. Dubet, sont autant de comportements d'autant mal supportés par les enseignants que la distance culturelle entre les élèves et eux est grande. En effet, ils perçoivent très souvent comme des formes de " barbarie " et de " violence " des comportements que les élèves trouvent " normaux ". Ce décalage culturel est de plus en plus présent et régulièrement on le note dans le langage. En effet, aujourd'hui la violence

scolaire se traduit plus par une violence verbale que physique. C'est cette violence verbale que craignent les enseignants car elle est très souvent un prélude à l'action violente destructrice. Il faut savoir que les mots ont une réelle importance. Ils ont souvent un rôle régulateur, ils règlent le projet des adversaires, ils excitent ou inhibent le désir de passer à l'attaque. C'est pourquoi il est vital de comprendre au mieux le langage. Dans le rapport Léon, il est précisé que les enseignants auraient tout particulièrement tendance à réagir idéologiquement. Devant la violence, ils sautent d'un extrême à l'autre, de la plus grande sévérité au laxisme et ils différencient mal les violences vraies des contestations, des revendications et des oppositions légitimes et désormais légalisées.

Ce décalage entre élèves et professeurs (évoqué ici par le rapport Léon) se renforce avec la féminisation croissante du corps enseignant. En effet, dans une étude britannique, il est souligné que les établissements scolaires sont des endroits où l'agressivité des garçons, le harcèlement sexuel et les actes physiques et psychologiques rendent difficile la vie des filles et à un moindre degré des enseignantes. Selon ces chercheurs, la domination des garçons sur les filles passe par des moyens écrits, verbaux et physiques. Elle peut s'exprimer par des inscriptions offensantes sur les murs de l'établissement scolaire ou par des dessins mis en circulation dans l'école. Les garçons peuvent insulter verbalement les filles en leur attribuant aussi des surnoms infamants. Ils ne s'interdisent pas non plus des commentaires sur leur physique au moment où elles rentrent en classe, etc. Tous ces exemples peuvent s'appliquer au personnel féminin du système scolaire. Comment expliquer ces pratiques ? Pour C. Jones, " l'école n'est pas dans le vide social. Elle reflète et reproduit les relations de pouvoir dans une société où l'homme a la suprématie – une société où le groupe dominant maintient en dernier recours sa position de pouvoir à travers la force ". Par ailleurs, K. Classicoates conclut dans une étude portant sur quatre établissements scolaires que les garçons, quelque soit leur appartenance sociale, ont appris à se distinguer des filles et à construire une hiérarchie de statut dans laquelle ils les excluent à travers divers moyens. D'autres chercheurs insistent davantage sur le fait que les garçons se sentent menacés par la supériorité scolaire des filles et ont tendance à réagir en conséquence. Quelque soit la théorie retenue, le constat d'un désir réel de domination du public masculin sur la population féminine se traduisant sous plusieurs formes, y compris la

violence verbale à l'école, existe et se retrouve également à l'égard du personnel éducatif féminin. Ces chercheurs concluent donc que la féminisation du personnel enseignant participerait à la montée de la violence à l'école depuis ces dernières années et en serait l'une des explications les plus probantes à l'égard de professeurs femmes. On retrouve effectivement un tel comportement d'indifférence et de violence de la part d'élèves d'origine " gitane ". Leur vision personnelle du statut de la femme a une influence certaine sur l'appréhension des propos de leurs professeurs femmes. Cette remarque doit être acquise lorsqu'on a en charge des élèves issus d'un tel groupe.

Ces théories essaient au mieux d'expliquer la tendance actuelle à agresser, notamment verbalement, mais ne fournissent en aucun cas des solutions pour endiguer ce phénomène. Cette incapacité à fournir des réponses concrètes renforce le sentiment d'insécurité qu'on a ébauché dans le paragraphe précédent. Les quelques exemples donnés précédemment montrent les craintes du personnel éducatif de voir de simples comportements incivils devenir des agressions. Cette peur grandit et a pour conséquence de percevoir ces incivilités comme de véritables violences. D'où l'assimilation faite de ces dernières aux violences scolaires (vu dans le paragraphe précédent). Même si on peut noter en Europe des différences flagrantes dans la manifestation de ces comportements (exemple : le racket en Grande Bretagne qui portera plus sur les devoirs de classe que les affaires de l'élève alors qu'en France ce sera plus sur les deux à une intensité presque égale), la conséquence est identique pour tous : ces actes font naître un réel sentiment d'insécurité dans la communauté scolaire. Il est vrai que la violence à l'école n'est pas un phénomène récent mais aujourd'hui il a acquis une nouvelle notoriété. Au préalable, on parlait de la violence du maître sur l'élève, aujourd'hui ce sont les incivilités qui ne sont pas de réelles violences mais plutôt des troubles. Or ces troubles sont en train de détruire la stabilité du système éducatif français ou européens. C'est cette impuissance à endiguer ce phénomène qui accroît le sentiment d'insécurité naissant dans la communauté éducative. Le constat des incivilités dans les établissements scolaires induit une certaine incompréhension et inquiétude de la part du personnel éducatif et son incapacité à l'enrayer engendre une véritable angoisse qui s'accroît de jour en jour. C'est ce sentiment d'impuissance qui donne aux incivilités cette position de dominance dans les

violences à l'école. Tous comportements délictueux tomberont automatiquement sous le coup de la loi, alors que les incivilités, où une sanction n'est pas immédiate, présentent un caractère d'impunité. Cette absence de réponses légales a tendance à donner le sentiment d'une permissivité et ouvre droit à un débat : comment enrayer cette situation ? Il est difficile pour un enseignant de répondre concrètement à un acte incivil. Il faut avant tout savoir si tel comportement est incivil, si oui, peut et doit-il être puni ? C'est là toute l'ambiguïté des incivilités. Même si quelques données de classification des incivilités ont pu être réalisées, leur caractère délictueux, lui au contraire, n'a jamais pu être démontré. Cela signifie que la communauté éducative non seulement doit relever les actes incivils mais également les sanctionner. Mais est-ce réellement son rôle ? Peut-elle être juge et victime ? Cette incohérence dans les tâches déstabilise d'autant plus la communauté scolaire sur sa perception de ces comportements incivils. En effet, chacun porte des jugements de valeurs différents rendant difficile une perception unique. Cette affirmation explique le conflit qui peut exister entre les élèves et le personnel enseignant sur la notion d'incivilité. Concrètement une telle différenciation dans la conception même des comportements incivils ne peut qu'entraîner une injustice dans la sanction. C'est ainsi que les incivilités deviennent de véritables comportements impunis. Il est donc difficilement concevable de se sentir en totale sécurité quand on ne peut concrètement donner une réponse commune à des actes jugés déplaisants. C'est en cela que l'on peut affirmer que les incivilités sont cause de la violence à l'école. L'incapacité à gérer ce phénomène fragilise la communauté éducative qui se sent à son tour isolée, au point de se sentir en insécurité au cœur des établissements scolaires. C'est pourquoi, les incivilités sont pour l'univers scolaire de véritables agressions car elles fragilisent la structure même du système scolaire. Dans cette hypothèse, on peut affirmer que l'incapacité concrète à les endiguer font d'elles une cause de la violence à l'école. Pourtant la politique éducative actuelle essaie au mieux de lutter contre les incivilités pour améliorer la vie scolaire de tous les élèves d'Europe.

I. QUELQUES METHODES D'ENDIGATION DES INCIVILITES

Même si aujourd'hui, il est difficile de punir véritablement les incivilités parce qu'il est délicat de se prononcer sur ce qu'est un trouble à la tranquillité civile, on peut tout de même apprécier les efforts pour tenter de les enrayer. En effet, aujourd'hui qu'est-ce pour nous un comportement incivil : une impolitesse, une insulte, une bousculade, une conduite dangereuse ? Dans un contexte particulier comme l'école, la définition peut être plus précise alors qu'elle est plus délicate dans un cadre plus large. Si nous retenons l'exemple de l'école, les comportements incivils existent mais sous quelles formes et comment sont-ils punis ? Ce sont ces questions sur lesquelles nous nous attarderons dans cette partie à travers des exemples concrets pris en France et en Europe. S'il est vrai que les incivilités entraînent unanimement un sentiment d'insécurité dans le système scolaire, que cela soit en France ou à l'étranger, celles-ci varient parfois par leur intensité et leur définition. C'est pourquoi il est intéressant de se plonger dans l'univers scolaire européen afin de voir comment ces incivilités sont considérées et appréhendées.

DES EXEMPLES EUROPEENS

Comme nous avons pu le voir précédemment, les incivilités est un phénomène général dans toute l'Europe. Chaque pays européen a essayé d'appréhender ce problème mais sous des angles différents. Ainsi en grande Bretagne, la violence dans les théories sociologiques de l'éducation est analysée sous l'angle de la déviance, l'adaptation et la résistance. Par contre dans d'autres pays, on a plutôt développé l'idée de " bullying ", " brimades en français ", sous l'impulsion des idées de Olweus qui conclut que dans le cas de violence à l'école, les élèves qui ont été victimes à plusieurs reprises sont pour 40% auteurs de violence à leur tour. Pourquoi ce constat est si important ? Il implique de faire attention à la victime. Pour des auteurs, comme Fulong, quand un enfant est victime à l'école, il

tend à avoir une faible estime de soi, à être impopulaire parmi ses pairs et en conséquence à avoir peu d'amis. Ce qui va signifier un faible réseau de soutien social de la part de ses pairs mais également de ses professeurs pour l'élève. Il a également été démontré que les victimes de violence ou de persécution en milieu scolaire tendent à être légèrement moins performants dans les apprentissages scolaires (Farrington).

Pour les Suédois, toutes ces théories sont nécessaires à l'élaboration d'une politique anti-violence. Elles ont fait naître l'idée qu'il pouvait exister une exclusion dans l'école que nous Français, nous pouvons rapprocher de la théorie de F. Dubet sur les violences " anti-scolaires ". Nous pouvons brièvement les définir comme des violences qui sont construites contre l'école et se portent contre l'établissement, contre les professeurs, contre les élèves. Ces simples constats de la recherche suédoise ont permis aux pouvoirs publics de développer une politique novatrice. La Suède est un des pays d'Europe à avoir une politique très ancienne d'éducation fondée sur la sécurité des enfants à l'école. Car pour les suédois, les enfants vivant dans une société dangereuse est une réelle préoccupation et un souci probablement plus ancien dans ce pays que dans tout autre pays européen. C'est pourquoi elle s'est préoccupée très tôt de la violence à l'école, avant ses homologues étrangers. Aujourd'hui, la politique de la Suède est de créer des écoles sûres en luttant contre la conduite anti-sociale afin de réduire les risques pour les enfants. C'est ainsi que pour lutter contre la violence à l'école, les pouvoirs publics imposent aux acteurs concernés d'empêcher toutes tentatives de persécution des élèves afin que les élèves puissent travailler dans un environnement sûr, sans violence ou intimidation. Cette tendance se retrouve dans les textes législatifs suédois en matière d'éducation comme : " l'activité scolaire sera exécutée

conformément aux valeurs démocratiques fondamentales. Chacun et tous ensemble qui travaillent dans l'école encourageront le respect pour la valeur intrinsèque de chaque personne ainsi que pour l'environnement partagé. Tout membre actif de la communauté scolaire essaiera d'empêcher toute tentative par les élèves de soumettre quiconque à un traitement dégradant. Tous ceux qui travaillent dans l'école doivent résister activement aux persécutions et aux oppressions d'individus et de groupes ". C'est la première fois qu'un gouvernement européen se préoccupe des comportements jugés incivils. Pour cela la Suède demande un investissement personnel à tous les acteurs confrontés à la violence scolaire. C'est une véritable solidarité et un partenariat qui se crée.

L'exemple de la Suède semble parfait par rapport aux autres pays d'Europe car pour la plupart il n'existe pas une coexistence aussi parfaite entre les décisions gouvernementales et les préoccupations et ressentiments des acteurs touchés par la violence scolaire. Ainsi en Espagne, on joue l'indifférence et la dissimulation des actes de violence à l'école, alors que dans ce pays aussi persistent des comportements anti-sociaux. Même si la recherche est à ses prémices, les chercheurs espagnols parlent de " bullying " ou " intimidacion " dans les écoles. C'est Ortega qui propose de définir ces comportements comme " des situations dans lesquelles un ou plusieurs élèves prennent pour cible un élève donné et périodiquement le/la soumettre à la moquerie, aux menaces, au harcèlement, aux agressions physiques, à l'isolement social, etc ... en profitant de son insécurité, de sa crainte et de ses difficultés personnelles à demander de l'aide ". La définition donnée par Melero est plus pertinente, par sa tentative d'inclure la totalité du concept de violence scolaire ou de comportement anti-social. " Les affronts, les surnoms méprisants, les

menaces, les rumeurs, puis les agressions physiques, les cambriolages et l'isolement forcé d'élèves sont dans cet ordre les formes de brutalité et de violence les plus fréquentes parmi les élèves ". L'intimidation prend clairement la forme d'agression verbale plutôt que d'attaques physiques ". Toutes ces définitions démontrent qu'en Espagne aussi les incivilités existent même s'ils emploient le terme de " bullying ". Or selon les constats scientifiques de la recherche espagnole en matière de violence scolaires, de brutalités et d'intimidations dans les écoles, les données officielles ne montreraient qu'une partie d'un énorme iceberg compte tenu d'une tendance traditionnelle à la dissimulation. Ce comportement a pour conséquence d'isoler les victimes et de laisser impunis les agresseurs. Le fait de " détourner les yeux " accroît l'attitude d'impuissance que nous avons soulignée précédemment et qui malheureusement contribue à la reproduction de la violence. L'incapacité à traiter fait émerger d'autres violences.

L'Espagne n'est pas le seul pays à essayer de dissimuler la situation réelle, d'autres pays européens adoptent un tel comportement. Certains évoquent comme excuse la nouveauté du phénomène, d'autres estiment que la violence à l'école ne se limite qu'à un cercle restreint d'individus n'imposant pas de mesures législatives. Le fait est que la violence à l'école est l'œuvre d'une interprétation subjective voire affective concrétisée par un sentiment diffus de menaces qui n'incite nullement les gouvernements à intervenir pour une simple appréhension. C'est pourquoi, il était intéressant d'étudier deux pays européens aussi opposés non seulement par leur approche mais également par leur vision du phénomène. La question est maintenant de savoir où se situe la France dans la perception et le traitement des incivilités.

B. LA FAIBLESSE DES REPOSES EN FRANCE

La France comme tous les autres pays d'Europe, a connu une fréquence croissante des actes de violence à l'école. En dehors du phénomène médiatique, ces actes ont eu des conséquences fatales pour des élèves ou des professeurs. Comme nous l'avons vu précédemment, ce ne sont pas les actes délictueux qui fondent la violence à l'école mais plutôt les actes insidieux non punis par la loi qui créent ce climat d'insécurité dans les établissements scolaires français. De nombreux chercheurs français sont unanimes sur ce point, la violence proprement dite est propre à certains établissements ciblés mais tous connaissent des incivilités. C'est le sentiment diffus de menace qui engendre un fort taux d'insécurité dans ces établissements scolaires, officiellement dits " tranquilles " .

Pourtant les écoles françaises ont toujours connu la violence, de la fameuse " guerre des boutons " aux faits divers des journaux. Ainsi en 1872 est relaté dans les journaux une expédition punitive de collégiens à Charleville à la suite de l'agression d'un de leur camarade. Ou encore de propos écrits en 1825 dans un journal local marseillais y décrivant l'atmosphère d'une classe : " les fonctionnaires de l'établissement appelés à maintenir la discipline n'y sont traités qu'en ennemis, et les enfants qui leur obéissent encore y sont regardés comme des esclaves. Ainsi, les professeurs n'entrent en classe qu'avec frayeur. Les maîtres d'études tremblent en présence de leur division. Le censeur ose à peine se montrer dans les cours du collège ". Ces propos recueillis rappellent des situations actuelles. Sans juger de la véracité des faits, on peut tout de même affirmer qu'au XIXème siècle régnait une certaine insécurité dans les écoles, mais pourquoi aujourd'hui en parler plus qu'avant ?

De nos jours, tout le monde s'accorde sur le fait que ces incivilités sont à l'origine du climat d'insécurité qui règne dans les classes, déstabilisant la communauté scolaire et nuisant fortement à la délivrance d'un enseignement de qualité. Il est en effet difficile pour les professeurs d'étudier en profondeur leur matière avec les élèves s'ils sont obligés de faire régner l'ordre pendant une partie de leur cours. Sans revenir réellement sur l'incivisme scolaire pour l'avoir défini au préalable, nous noterons juste les propos de Gérard Le Gall dans son rapport au conseil économique et social de la région île de France en février 1994 : " l'institution scolaire, qui ressent les affaires de violence comme autant de dysfonctionnements, d'échecs individuels ou collectifs, de risques pour la réputation de l'établissement a jusqu'à une date trop récente, trop souvent privilégié la loi du silence contre la transparence ". Même si un effort est fait sur l'information du problème, le ressentiment de la violence scolaire comme le dysfonctionnement du système scolaire est toujours d'actualité. Beaucoup d'enseignants prennent à leur compte ces comportements incivils et le vivent mal. Précédemment, on a évoqué le fait que ces actes insidieux n'étaient nullement punis par la loi car n'avaient aucune reconnaissance légale. L'absence de reconnaissance officielle joue en faveur des incivilités et de leur auteur. L'impunité qui en découle ébranle le principe du contrôle social ancré dans nos sociétés occidentales. Le principe selon lequel tout acte jugé contraire à la Loi sera puni par les institutions répressives ne s'applique pas automatiquement pour les incivilités. Cela leur donne un caractère d'impunité perpétuelle. Car aujourd'hui, on peut affirmer la totale impuissance des institutions répressives à traiter les incivilités. Les comportements incivils à l'école sont laissés à l'appréciation du personnel éducatif qui de surcroît doit les traiter. Cette absence de cohésion rend instable la logique punitive des incivilités leur permettant ainsi de dévier sur des actes délinquants. Ce sentiment d'impuissance ressentie par le personnel éducatif accroît l'insécurité dans l'école. Pourquoi un tel sentiment d'insécurité ? Les propositions faites par le gouvernement français ciblent plus la répression d'actes concrets

et délictueux que les incivilités. Le partenariat police, justice, Education Nationale joue beaucoup plus pour les actes délictueux commis dans les établissements que pour les brimades vécues au quotidien par les enseignants. Le retour aux valeurs par l'étude de l'éducation civique renvoie-t-elle vraiment aux comportements incivils ? Car aujourd'hui ces élèves estiment avoir des droits mais peu d'obligation. Comment leur imposer des règles alors même que les adultes ne les respectent pas. C'est là toute la difficulté d'un apprentissage civique. Montrer l'exemple suffit-il, alors que sera puni un élève pour ses retards mais pas le professeur. Cette injustice que l'école engendre par ses propres règles ne peut qu'aboutir à des conflits se traduisant par des actes de violence. Or, aujourd'hui la politique choisie par le gouvernement français se fonde sur une volonté de lutter contre les violences exportées de l'extérieur. Le besoin de fermer l'école par des systèmes de surveillance, des clôtures s'inscrit également dans cette politique. Mais l'école ne peut se protéger des changements sociaux car ce sont les élèves eux-mêmes qui sont porteurs de la violence. Tous ces constats permettent d'apporter la preuve qu'en France les incivilités ne sont pas considérées dans la politique de lutte des violences scolaires ou du moins pas à leur juste valeur. En France aussi, il existe un décalage frappant entre la réalité des faits et la politique mise en œuvre pour lutter contre le fléau de la violence à l'école. On pourrait se poser la question pourquoi un tel décalage ?

CONCLUSION :

Après avoir aperçu fait un état de la violence à l'école en Europe au travers des incivilités, on peut mettre en évidence le manque de considération qui est faite à ces dernières par les autorités éducatives. Pourtant ce sont elles qui engendrent l'angoisse et l'insécurité dans les établissements scolaires. On peut se demander pourquoi les pouvoirs publics ne reconnaissent pas une valeur légale à ces actes insidieux, quotidiens et répétés qui troublent la

vie de chacun. La communauté scolaire est unanime, ce sont les incivilités qui créent la violence à l'école alors pourquoi ne pas en tenir compte dans les prochains projets de lutte contre la violence en milieu scolaire. Même si les délits et les actes de délinquance ont augmenté dans les écoles, ils ne sont pas les seules à engendrer ce climat d'insécurité. Bien au contraire, certains établissements se plaignent de violence alors qu'aucun acte délictueux n'a été commis dans l'établissement. L'école doit se poser la question pourquoi un tel malaise ? D'où proviennent ces comportements incivils, leur origine, leur, manifestations ? Enfin pourquoi une telle intolérance pour les règles de l'institution scolaire ?